Programme de Formation

Autorisation de conduite Chariot élévateur - Initiale

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation s'adresse à **tout utilisateur débutant ou inexpérimenté** amené à utiliser un **chariot automoteur de manutention à conducteur porté.**

Le public visé correspond donc à des salariés ou futurs utilisateurs devant acquérir les bases nécessaires à la conduite sûre d'un chariot élévateur frontal.

La maîtrise du français est **fortement recommandée** afin de faciliter la compréhension des consignes, des exercices et des échanges pédagogiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de **conduire un chariot élévateur frontal en toute sécurité**, conformément aux exigences réglementaires applicables.

Ils sauront identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, reconnaître les principaux types de chariots de manutention et comprendre leurs technologies ainsi que leurs conditions de stabilité.

La formation vise également à développer la capacité à **interpréter un abaque de charges**, à identifier les principaux risques liés à l'utilisation d'un chariot, à vérifier l'état de l'engin, à appliquer les règles de circulation et à maîtriser les manœuvres ainsi que les opérations de fin de poste.

Description

Autorisation de conduite chariots élévateur frontaux

Formation à la conduite en toute sécurité selon les articles **R4323-55 à R4323-57**.

La formation concerne les chariots élévateur frontaux en porte-à-faux, avec une **capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes**.

La durée indiquée dans le document est **14h00 (2 jours).** Le programme mentionne également un **effectif maximum de 8 personnes**.

La mise à jour du programme est datée du **19/08/2026**.

Le contenu de la formation est organisé en deux grandes parties, une partie théorique et une partie pratique.

Partie théorique :

- Connaissances générales
- Les principaux types de chariots
- Technologies des chariots de manutention
- Stabilités des chariots de manutention
- Abaque de charges

- Risques d'utilisations
- Les règles de circulation en entreprise
- Vérification d'usage des chariots
- Opérations de fin de poste - maintenance

Partie pratique :

- Prise de poste, mise en service et vérification
- Conduite et manœuvres
- Opérations de fin de poste - maintenance

Avant le démarrage de la formation, le formateur organise un **tour de table** afin de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique.

Le formateur s'engage à suivre un **plan précis** pour aborder l'intégralité des points du programme. La partie théorique s'appuie sur des supports visuels et des échanges, tandis que la partie pratique repose sur des mises en situation et des démonstrations commentées.

Durant la pratique, le formateur réalise une démonstration de l'intégralité du contenu du programme, les stagiaires observent puis interviennent à tour de rôle sur des points précis demandés. Les erreurs sont corrigées en temps réel et, en cas de difficulté d'assimilation, le formateur réexplique ou mobilise un autre moyen pédagogique. Un bilan est effectué en fin de journée.

Des **cas pratiques** sont mis en situation afin de rapprocher la formation des réalités professionnelles rencontrées par les stagiaires.

Le stage se déroule en **groupe de 8 stagiaires maximum**, avec une alternance entre apports théoriques et exercices pratiques.

Le formateur dispose d'une forte expérience en formation et en encadrement de groupe, ainsi que des certificats et diplômes requis pour assurer les apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

Le suivi comprend la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire, notamment la **feuille de présence signée**, l'**attestation de fin de formation** et la **validation des compétences par le formateur**.

Chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation complète une **évaluation à chaud de satisfaction** sur le déroulement de la prestation.

La validation finale repose également sur un **QCM de validation des compétences**.

Aucun support post-formation n'est remis aux participants.

Prérequis

La formation ne demande **pas d'expérience de conduite préalable**.
Deux vérifications sont toutefois attendues par l'employeur : l'**aptitude médicale du salarié** doit être confirmée par la médecine du travail, et l'**âge minimal requis** pour la conduite doit être vérifié.
Le document mentionne un âge minimal de **18 ans**.

Modalités pédagogiques

La formation alterne **apports théoriques** et **mise en pratique** afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences.

Avant le démarrage, un tour de table permet au formateur de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et d'ajuster le déroulé pédagogique si besoin.

La partie théorique s'appuie sur un **PowerPoint projeté**, des **exercices en groupe** tels que des études de cas ou des schémas, ainsi que sur des **échanges d'expériences** entre le formateur et les stagiaires.

La partie pratique repose sur des **mises en situation** : le formateur réalise une démonstration commentée, les stagiaires observent puis effectuent, à tour de rôle, des passages sur des points précis. Les erreurs sont corrigées immédiatement et, en cas de difficulté, le formateur reformule ou utilise une autre approche pédagogique.

Des cas pratiques issus du contexte professionnel des stagiaires sont également mobilisés, et un bilan de fin de journée est réalisé.

Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques annoncés comprennent un **support PowerPoint** présenté à l'aide d'un **vidéoprojecteur**.

La formation mobilise également des **exercices en groupe**, des **études de cas concrets**, des **schémas**, des démonstrations commentées et des mises en situation pratiques.

Le document précise qu'**aucun support post-formation n'est remis** aux participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis repose sur un **QCM de validation des compétences**.

Le suivi de la formation comprend également la **feuille de présence signée**, l'**attestation de fin de formation** et la **validation des compétences par le formateur**.

Une **évaluation à chaud de la satisfaction** est réalisée par chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation.

Informations sur l'admission

L'admission repose sur la vérification, par l'employeur, de l'aptitude médicale du salarié ainsi que du respect des conditions d'âge requises.

Pour les situations particulières, notamment en cas de **handicap** ou de **difficultés spécifiques**, il est demandé de prendre contact avec l'organisme de formation afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil et de formation.

Informations sur l'accessibilité

L'organisme indique qu'en cas de **handicap** ou de **difficultés particulières**, un contact préalable est souhaité afin d'adapter au mieux la formation à la situation du stagiaire.

Le document ne détaille pas de dispositifs matériels ou humains spécifiques, mais précise que l'accompagnement peut être ajusté selon les besoins identifiés.